

Règlement
Appel à candidatures –
Coupe du monde de Rugby 2023 –Programme de Billetterie sociale

PRESENTATION

La politique sportive métropolitaine s'est structurée depuis plusieurs années autour de deux compétences, l'une portant sur la construction et l'exploitation des équipements sportifs d'intérêt métropolitain, l'autre portant sur le soutien à des manifestations sportives d'intérêt national ou international.

En 2019, Saint-Étienne Métropole a été retenue comme Ville Hôtes de 4 rencontres de la Coupe du Monde de Rugby 2023 (RWC2023).

Cette manifestation ayant incontestablement un rayonnement international fort et un impact économique certain pour le pays organisateur et par voie de conséquence pour les territoires hôtes, Saint Etienne Métropole a souhaité se porter acquéreur de places de billetterie sociale pour les matchs Italie vs Afrique du 9 septembre 2023 et Argentine vs Océanie du 22 septembre 2023.

Afin que cet événement d'ampleur puisse être partagé par tous, la collectivité souhaite que cette billetterie sociale soit destinée aux publics empêchés, jeunes en difficultés, étudiants, enfants malades, familles précaires, jeunes issus des quartier politique de la ville, seniors isolés, sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

En amont de la Coupe du Monde de Rugby, les associations et structures accompagnant ces publics sont invitées à conduire différents projets, actions et demandes en lien avec le rugby et la coupe du monde 2023.

Le dispositif d'appel à candidature détaillé ci-après a pour objet de favoriser l'émergence, la structuration, le développement d'évènements portés par des acteurs associatifs, locaux et institutionnels permettant de favoriser la participation des publics cités précédemment aux grands événements tels que la Coupe du Monde de Rugby 2023.

Par ailleurs, dans le cadre de cette campagne d'appels à projet pour l'année à venir, Saint-Étienne Métropole souhaite soutenir des projets innovants, inclusifs et fédérateurs portés par les acteurs locaux associatifs ayant pour objectifs la promotion et le développement, sur le territoire de la Métropole, des activités physiques et sportives pour tous et notamment pour les publics dits « empêchés » ou « éloignés ».

C'est sur la base de ces projets et candidatures que Saint Etienne Métropole allouera les places de Billetterie sociale.

Les projets seront retenus en fonction :

- de leur capacité à être inclusifs et ouverts aux publics cibles de l'appel à projet leur permettant d'être acteur de la Coupe du Monde de Rugby 2023
- de leur faculté à transmettre les valeurs du sport et notamment du rugby sur le territoire et auprès de tous
- de leur effet levier sur la thématique retenue dans le cadre de l'appel à candidature,
- de leur capacité à mettre en synergie le territoire et ses acteurs

Ces principes sont les axes majeurs de l'appel à candidature.

Concernant la communication et la diffusion de cet AMI, une information sera prévue sur le site internet de la Métropole avec la mise en ligne du formulaire de candidature et les informations nécessaires. La Métropole prévoira également une information et diffusion des documents auprès des communes et associations du territoire.

APPEL A CANDIDATURE « Coupe du Monde de Rugby – Programme de Billetterie sociale »

Porteurs de projets éligibles

Peuvent répondre à cet appel à projet :

- Les associations loi 1901 à but non lucratif, justifiant d'une domiciliation sur l'une des 53 communes de la Métropole et œuvrant dans les domaines : de l'éducation, de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, ainsi que dans le domaine de la santé, de l'éducation populaire, du sport, de la vie culturelle, de l'insertion professionnelle, ...

Public touché dans le cadre du projet

- Enfants et jeunes :
 - Enfants en situation de décrochage scolaire
 - Enfants malades
 - Enfants des centres de loisirs / structures d'Education populaire
 - Enfants et jeunes issus des Quartiers Politique de la Ville
- Etudiants :
 - Etudiants engagés citoyennement
 - Etudiants volontaires participant à l'organisation de la RWC 2023
- Familles en situation de précarité
- Séniors isolés

Thématiques et critères

Pour prétendre aux places de Billetterie Sociale de l'appel à manifestation d'intérêt « Coupe du Monde de rugby 2023 – programme de Billetterie sociale », les projets et dossiers devront s'inscrire dans les objectifs suivants :

- Lutter contre les discriminations et favoriser l'inclusion
- Faire vivre la Coupe du Monde de Rugby auprès des jeunes
- Développer l'engagement citoyen
- Créer du lien social
- Rendre l'évènement accessible à tous
- Favoriser les liens intergénérationnels
- Développer l'éco-responsabilité

Date

Les projets et événements soutenus se dérouleront entre le 1^{er} décembre 2022 et le 30 juin 2023.

Dossiers de candidature

Les associations souhaitant répondre à cet appel à candidature sont invités à compléter le questionnaire joint.

Les dossiers seront à adresser :

- Par mail, en format pdf si possible
- Entre le 1^{er} décembre 2022 et le 30 juin 2023
- à : marion.sarrazin@saint-etienne-metropole.fr
- copie à : valerie.hocquaux@saint-etienne-metropole.fr

Un accusé de réception du dossier sera adressé aux candidats par voie informatique.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Un même opérateur est autorisé à déposer plusieurs propositions indépendantes les unes des autres. Chaque projet devra cependant être détaillé dans un dossier séparé.

La Métropole se réserve le droit de demander des documents et pièces comptables complémentaires.

Contacts

Marion Sarrazin

Responsable service Administration Générale, Direction Sports, Loisirs et Vie sociale

marion.sarrazin@saint-etienne-metropole.fr

Annexes

Dossier de candidature